



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La répartition de l'aide gouvernementale entre les régions du Québec est-elle équitable? OUI, selon une récente étude de la FCCQ

Montréal, le 13 septembre 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) dévoile aujourd'hui les résultats d'une étude dressant la cartographie de l'aide gouvernementale offerte entre les grandes catégories de régions au Québec, soit Montréal-Laval, la Capitale nationale, les régions centrales et les régions ressources.

Cette étude, une première à la connaissance de la FCCQ, a permis de conclure que, globalement, la répartition de l'aide entre les régions est équitable et que c'est plutôt la forme que prend cette aide qui est très différente d'une catégorie de région à l'autre. Par exemple, si les crédits d'impôt remboursables à la R-D ne rejoignent que marginalement les régions ressources; la Métropole, bien évidemment, ne bénéficie pas des crédits pour les régions ressources, ni de l'aide à l'industrie forestière ou du financement agricole.

Par ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, la région de Montréal-Laval n'est pas la plus grande bénéficiaire des investissements dans les infrastructures, ni dans les mesures de financement et ce, compte tenu de son poids démographique et de sa contribution au produit intérieur brut du Québec. En outre, à l'égard de plusieurs volets des mesures fiscales et budgétaires, la région de la Capitale nationale reçoit des bénéfices passablement en deçà de son importance démographique et économique.

« En résumé, lorsque l'on dresse un portrait d'ensemble de la situation, nous réalisons que l'aide gouvernementale répond aux caractéristiques économiques de chaque région et que, tout bien considéré, il n'y a pas de distorsion majeure dans la répartition de l'aide accordée », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Au niveau de la méthodologie, la FCCQ a examiné, généralement sur une période de trois ans et de la façon la plus exacte possible, la répartition des dépenses de mesures et de programmes du gouvernement du Québec qui favorisent le développement économique entre les grandes catégories de régions. Précisons qu'il s'agit des dépenses réelles effectuées par les ministères et organismes et que les données ont été fournies par ces derniers.

En terminant, soulignons que les données mises en lumière par l'étude ont permis à la FCCQ, suite à une décision de son conseil d'administration, de faire une série de recommandations au gouvernement du Québec en regard de sa future Stratégie de développement régional qui sera dévoilée à l'automne 2006.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information ou pour obtenir une copie de l'étude *L'aide au développement économique : La répartition entre les régions est-elle équitable?* :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240